



Commune Evolène

INFORMATION PUBLIQUE **Avant-projet de révision globale du PAZ et du RCCZ**

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'acceptation de la modification de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) en 2013, les communes doivent réviser complètement leur plan d'affectation des zones (PAZ) ainsi que leur règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).

Ce travail exigeant (régularisations et prévisions pour les 15 prochaines années) et douloureux (dézonage de 68 ha de zone à bâtir exigé) est en cours depuis de nombreuses années à Evolène, comme dans l'ensemble du Valais, l'objectif fixé étant que les communes disposent d'un nouveau PAZ/RCCZ à partir du 1^{er} mai 2026.

Aussi, afin d'avancer vers cet objectif et conformément à l'art. 33 de la loi cantonale concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LcAT), le Conseil communal d'Evolène soumet à l'information publique l'avant-projet de révision globale du PAZ et du RCCZ. La mise en consultation publique des plans a été publiée au Bulletin officiel le 6 mai 2024.

Le dossier y relatif peut être consulté sur le site internet de la Commune d'Evolène.

Des observations exclusivement d'intérêt public peuvent être adressées par écrit au Conseil communal dans les 30 jours (délai de 30 jours: 06.05.2024 - 05.06.2024).

En lien avec cette publication, la Commune d'Evolène invite la population à une séance de présentation "en présentiel" qui aura lieu le

VENDREDI 17 MAI 2024 À 20H00

À LA SALLE DE GYM DU CENTRE SCOLAIRE D'EVOLÈNE

La démarche et les plans vous seront expliqués, avec un temps dédié aux questions.

La séance est ouverte à toutes les personnes intéressées, résidentes et/ou propriétaires de parcelles sises sur le territoire communal.

Nous vous invitons à prendre connaissance des plans liés à cette information publique et à nous faire part de vos observations, de manière à consolider cet avant-projet avant le dépôt au Canton pour avis de principe.

Avec nos meilleures salutations.

Evolène, le 6 mai 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE
D'EVOLÈNE